

POURQUOI ET COMMENT ASSURER L'ASSOCIATION, SES DIRIGEANTS ET SALARIES ?

Protéger une association, ses dirigeants et salariés est essentiel pour garantir leur pérennité face aux risques juridiques et financiers. C'est pourquoi, il est nécessaire de comprendre pourquoi et comment mettre en place ces assurances indispensables.

Public cible :

Acteurs associatifs essonniers (hors adhérent)

Format :

1 heure de 19h à 20h en visioconférence

Prérequis :

Aucun

Objectif de la thématique :

Comprendre les enjeux et intérêts liés à l'assurance des associations et de leurs dirigeants, et savoir comment choisir et souscrire les garanties adaptées.

Contenu de la formation

1. Pourquoi assurer une association ?

- Une assurance est-elle obligatoire ? Quel est le cadre légal ?
- Les risques courants auxquels une association peut être confrontée (Dommages aux biens, accidents lors d'événements...)
- Responsabilité civile
- Litiges avec des tiers (bénévoles, fournisseurs, adhérents...)
- Conséquences d'un manque d'assurance
- Exemples concrets d'incidents et de leurs impacts financiers et juridiques

2. Pourquoi assurer les dirigeants d'une association ?

- Le rôle et les responsabilités des dirigeants
- Les risques personnels encourus (responsabilité civile personnelle, erreurs de gestion)
- Cas d'actualité ou témoignages illustrant ces risques
- La protection spécifique via l'assurance responsabilité civile des Dirigeants (RC Dirigeants)

3. Comment assurer une association, ses dirigeants et les salariés ?

- Les types d'assurances adaptées aux associations :
 - o Responsabilité civile générale
 - o Assurance des locaux et biens
 - o Protection juridique
 - o Assurance des événements
 - o Assurance RC Dirigeants
 - o Distinguo entre associations dépendant de fédération vs petite association
- Comment choisir son contrat d'assurance ?
 - o Analyse des besoins spécifiques à l'association
 - o Critères de choix (garanties, plafonds, exclusions, tarifs)
- Processus et démarches pour souscrire une assurance
- Bonnes pratiques pour savoir lire et gérer ses contrats (mise à jour des garanties, déclaration des sinistres)

3. Conseils pratiques

- Recommandations pour une gestion assurantielle efficace

4. Conclusion/échanges/Ressources